

RESOLUTION SUR L'ASSISTANCE A APPORTER A LA SWAPO  
POUR LUI PERMETTRE DE METTRE EN PLACE SES SYSTEMES  
D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa Cinquantième Session Ordinaire du 17 au 22 Juillet 1989 à Addis Abéba, Ethiopie,

Ayant examiné la déclaration du Président du Conseil inter-gouvernemental de la Communication en Afrique (CIC), Président en exercice de la Conférence des Ministres africains de l'Information sur la situation de l'information et de la communication en Afrique,

Conscient de l'importance de l'information et des communications dans l'édification d'une nation,

Convaincu que la SWAPO a besoin d'être assistée dans la mise en place de ses systèmes d'information et de communication,

Conscient de la nécessité pour les organes africains d'information d'être présents en Namibie pendant la période électorale,

Conscient du fait que le régime sud-africain mène une campagne de propagande agressive visant à compromettre les efforts que déploie la SWAPO pour préparer l'accession de la Namibie à l'indépendance,

Notant le refus opposé à la SWAPO d'utiliser les moyens d'information qui sont essentiels pour la diffusion appropriée de l'information pendant la campagne électorale,

CM/Res. 1233

1. DEMANDE à l'OUA et au CIC d'entrer d'urgence en contact avec la SWAPO afin d'identifier les besoins de cette dernière dans le domaine de l'information et de la communication et de lui fournir l'assistance financière et technique nécessaire;
2. EXHORTE les Etats membres à mettre à la disposition de la SWAPO leurs organes nationaux d'information pour l'aider dans sa campagne électorale.
3. DEMANDE au Secrétaire Général de l'OUA de faire part au Secrétaire Général des Nations Unies des préoccupations de l'Afrique concernant les manoeuvres du régime de Prétoria visant à interdire à la SWAPO l'accès aux moyens d'informations.